Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260304-CC_2026_02_N04-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 25 février 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Stéphane CLOAREC, Éric LE BOUR, Jean-Noël EDERN, Anne BESCOND, Bernard FLOCH, Odile THUBERT MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Eric PENNEC, Jacques PONTU, Patrick GUEN, Eric GRALL
Nadine PLUCHON, Roger GUILLOU, Charles de KERMENGUY, Romuald GUENGANT, Maël SAILLOUR, Véronique LE BOULC'H, Christine LE STER, Jean-Luc MOISAN, Marie-Hélène QUIEC, Éric MIOSSEC, Roger BOSSARD, Jean-Jacques SÉVÈRE, Gwenaëlle PENDU, Michel AUTRET, Gilbert CHAPALAIN, Carole AUTRET, Hervé JÉZÉQUEL, Véronique KÉRLÉO, François MOAL, Anne DANIÉLOU, Marc CONSTANTIN, Jean-Luc BONIS, Danielle MICHEL, André JÉZÉQUEL, Stéphanie DUMONT, Jean NÉZOU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.
ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : AZOU Dominique (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).
ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :
Marie-Thérèse CUEFF (pouvoir Gildas BERNARD), Josée FALC'HUN (pouvoir Eric PENNEC), Yves JÉZÉQUEL (pouvoir Jacques EDERN), Marlène ILHEU (pouvoir Jean-Noël EDERN), Laurence MEAR (pouvoir Christine LE STER)

Date de la convocation : 19 février 2026 **Date d'affichage :** 19 février 2026	**Membres du Conseil :** En exercice : 45 Présents : 40 Votants : 45		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre CC-2026-02-N04	**Nomenclature** 3.2	**Rapporteur** Jacques EDERN	**Chef de projet :** Katell GESLIN
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Territoriale	**Enjeu : Ecrire ensemble notre territoire**		**Action : Conduire une économie circulaire du foncier**

Objet : Cession terrain Vilin Vras – Saint-Pol de Léon

Jacques EDERN, Président, rappelle que Haut-Léon Communauté est propriétaire d'une parcelle de 5.249 m², référencée AT 282, située au lieu-dit Grand Moulin (contigüe à la Station d'épuration de Vilin Vras) à Saint-Pol de Léon, acquise pour un montant de 78.000 euros, avec un montant d'honoraires de 2.251 euros TTC, le 21 décembre 2017, auprès du Syndicat Mixte de l'Horn dans le cadre de réserve foncière.

La commune de Saint-Pol de Léon a informé la Communauté qu'elle était intéressée par son acquisition.

Considérant que cette parcelle ne présente pas d'intérêt particulier pour la Communauté, il est proposé de réserver une suite favorable à la demande de la commune.

France Domaine a estimé le bien à 80.000 euros.

Après avoir pris connaissance de l'estimation de France Domaines et du Plan Cadastral ;

Après avoir pris connaissance de l'avis du Bureau Communautaire du 18 février 2026 de réserver une suite favorable à la cession du terrain de Vilin Vras à Saint-Pol de Léon à la commune de Saint-Pol de Léon ;

Après avoir entendu le Rapporteur ;

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260304-CC_2026_02_N04-DE

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- De céder la parcelle référencée AT 282 d'une surface de 5.249 m² située au lieu-dit Grand Moulin (contigüe à la Station d'épuration de Vilin Vras) à Saint-Pol de Léon, à la commune de Saint-Pol de Léon ;
- Au prix de vente de 80.251 euros (hors honoraires à la charge de l'acquéreur) ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Présents	**40**
Pouvoirs	**5**
Votants	**45**
Pour	**45**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN



Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD

